

Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement : Éco-construction

Le Master 2 parcours Eco-construction forme les étudiants aux métiers de la construction durable

Présentation

La formation est destinée à former des spécialistes de l'éco-construction, de l'échelle de la construction individuelle (à usage d'habitation, industrielle ou tertiaire), à celle de l'écoquartier (zones résidentielles, zones d'activités). La construction sera considérée comme un élément de l'environnement dans lequel elle doit s'intégrer afin de lui nuire le moins possible et de participer à son fonctionnement harmonieux, se rapprochant le plus possible de celui d'un écosystème.

Enjeux

450 h d'enseignements académiques (dont travaux dirigés et projets tutorés) complétés par des séminaires, des visites de sites (en construction ou en fonction), participation à des salons. Plus de deux tiers de ces enseignements sont assurés par des professionnels.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

- Le master 2 éco-construction est accessible aux étudiants de CYU ayant validé le Master 1 STPE parcours Environnement. Pour accéder au site du Master 1 suivre ce lien : [vers le site du M1 environnement](#)
- Intérêt marqué pour l'environnement, M1 scientifique validé, autres M1 sur dossier et entretien

Effectifs et taux de réussite

Effectif moyen :
16

Taux de réussite :
87.7 %

en moyenne sur 5 ans

Taux de réussite

87.7 %

en moyenne sur 5 ans

Durée de la formation

- 1 année

Lieu(x) de la formation

- Site de Neuville

Public

Niveau(x) de recrutement

- Master 1

Langues d'enseignement

- Français
- Anglais

Rythme

- En alternance
 - Contrat d'apprentissage

Renseignements

beatrice.ledesert@cyu.fr

(+33)1 34 25 73 57

Candidature

Modalités de candidature

- Candidature sur le site du CFA AFI 24



logo AFI24

<https://www.afi24.org/produit/2eme-annee-master-stp-environnement-parcours-eco-construc>

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Les candidats sont admis sur dossier et entretien. La sélection prend en compte la qualité du dossier universitaire des candidats ainsi que leur capacité et leur motivation à s'insérer dans une entreprise. Les démarches pour trouver un contrat d'apprentissage doivent être engagées avant l'entretien

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- BAC +5

Activités visées / compétences attestées

Assimiler et mettre en pratique des connaissances scientifiques approfondies dans tous les domaines des sciences de l'environnement (chimie, physique, sciences de la vie et de la Terre), Acquérir des connaissances de base en économie et droit de l'environnement, Connaître les enjeux du développement durable dans les entreprises, les organismes et les milieux urbains et industriels, Maîtriser les outils de conception en écoconstruction, de l'échelle de la construction individuelle (à usage d'habitation, industrielle ou tertiaire), à celle de l'écoquartier (zones résidentielles, zones d'activités), Acquérir des connaissances solides en thermique du bâtiment et en éco-matériaux pour la construction et être capable de réaliser des bilans pour caractériser l'impact environnemental des constructions.

Cette formation n'est ouverte qu'en alternance (Apprentissage ou contrat de professionnalisation). Les candidats recherchent une entreprise d'accueil avec le soutien de la formation (liste d'offres d'apprentissage, annuaire d'entreprises, conseil et suivi personnalisé) s'ils ne l'ont pas encore trouvée. Il est indispensable d'avoir déjà des contacts en entreprise au moment de l'entretien d'admission. Le contrat doit être signé avant fin novembre.

L'alternance se fait sur un rythme de 2 semaines en entreprise / 2 semaines en formation sur la période de septembre à avril et s'achève par au moins 5 mois en entreprise.

Un contact privilégié avec la formation est assuré par le tuteur académique durant toute la période en entreprise.

Poursuites d'études

- master spécialisé, thèse

Programme

- tronc commun

Economie circulaire et positive, ACV 30h

Projet RSE commun aux 3 parcours 50h

Droit de l'environnement 20h

CAO/DAO ou Normes environnementales 25h

Anglais 20h

- partie spécifique « Eco-construction »

Projet professionnel tuteuré 20h

Eco-construction au travers d'un projet et de ses phases 25h

Energies, thermique du Bâtiment , CVC 61h

Acoustique et Eco-matériaux 51h

Droit de l'urbanisme et économie de la construction 42h

Gestion de la construction 58h

Ecologie et aménagement 18h

De l'éco-construction à l'éco-quartier 30h

TOTAL 450h